

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET DES VALLEES DU HAUT-BEARN REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 12 JUILLET 2017

Etaient Présents, 50 titulaires, 7 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, , Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, Valérie SARTOLOU, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

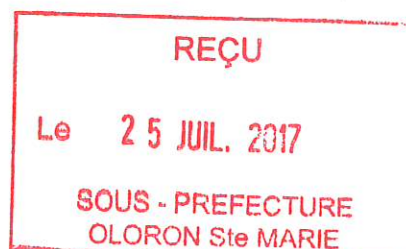
Pouvoirs :

André BERNOS	à	Jean-Pierre TERUEL
Guy BONPAS-BERNET	à	Jean-Claude COSTE
Sandrine HIRSCHINGER	à	Bernard AURISSET
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Henriette BONNET	à	Michel ADAM
David CORBIN	à	Aracéli TECHNIQUE
André LABARTHE	à	Maïté POTIN
Pierre ARTIGUET	à	David MIRANDE
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants :

Michel NAVAILLES	suppléant de	Bernard MORA
Thérèse LASMARRIGUES-MARQUIS	suppléante de	Alain TEULADE
Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
Pierre MIQUEU-LAHORGUE	suppléant de	Claude LACOUR
Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOIBE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Marie Annie FOURNIER	Suppléante de	Dominique LAGRAVE

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Alain CAMSUZOU (excusé), Marianne PAPAREMBORDE, Gérard LEPRETRE (excusé), Rosine CARDON (excusée), Pierre SERENA, Didier CASTERES, Gérard BURS, (excusé)



RAPPORT N° 170712-27-CUL-

CREATION D'UNE PROGRAMMATION INTERCOMMUNALE DE MANIFESTATIONS CULTURELLES

Mme ETCHENIQUE précise que la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn détient, en matière d'action culturelle, notamment les compétences statutaires suivantes :

- élaboration et mise en œuvre de la politique du Spectacle Vivant dans le cadre de la Scène conventionnée pour les Arts de la Marionnette,
- organisation et participation à l'organisation de manifestations culturelles d'intérêt communautaire,
- mise en œuvre des projets culturels de la Villa du Pays d'Art et d'Histoire,

Conformément à ses statuts, et suite aux travaux d'analyse et échanges au sujet de la programmation culturelle proposée, les propositions suivantes ont été formalisées :

- ⇒ Pérenniser et diversifier la programmation professionnelle,
- ⇒ Accompagner la créativité artistique locale par un soutien d'artistes locaux en termes de diffusion,
- ⇒ Accompagner les pratiques culturelles en proposant une programmation événementielle festive.

En pratique, la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn pourrait s'engager, en sus de la programmation « Scène Conventionnée » et des partenariats existants en matière de programmation professionnelle, dans la création d'un temps fort d'une semaine (vacances de pâques) sur la thématique de l'humour, mixant de la programmation d'artistes professionnels et des animations pour la valorisation de la pratique amateur autour de la même thématique.

Au-delà, en vue de répondre à l'objectif d'accompagnement de la créativité locale, professionnelle et amateur, la CCPOVHB pourrait lancer un appel à projets, suite auquel une programmation dans les équipements culturels intercommunaux, mais aussi « hors les murs » pourrait être proposée de manière rationalisée d'un point de vue calendaire et budgétaire.

Le Festival de l'humour : du 14 au 22.04.2018

→ Les Montagnes de l'Humour

Programmation de 7 à 8 représentations à l'Espace Jéliote :

- 15.03.2018 – avant-première (Barber Shop Quartet -humour musical)
- 14.04.2018 au 22.04.2018 :
 - OLE – humour musical
 - VERINO – one man show
 - PIANO FURIOSO – humour musical
 - PATRIK COTTET MOINE – mime bruyant
 - ANNE ROUMANOFF – one woman show (x2)
- 17.04.2018 : Compagnie locale – théâtre.



Le prévisionnel budgétaire :

Les dépenses :

- **coût artistique : 51.786 € (6 représentations) / 63.886 € (7 représentations)**
- **coût technique : 5.400 € (6 représentations) / 6.150 € (7 représentations)**
-

Les recettes :

- **politique tarifaire : 16 à 25 € et 26 ou 40 € (Anne Roumanoff), mise en place d'un pass**
- **jauge Jéliote pleine (350 à 400 entrées / représentation)**
- **estimatif : 55.900 € (6 représentations) / 67.600 € (7 représentations)**

→ Les Collines de l'Humour.

Une programmation « off » pourrait être organisée en lien avec les acteurs culturels locaux et des partenaires en capacité d'accueillir des animations avec spectacle amateur.

Une programmation intercommunale de manifestations culturelles

Il est proposé de lancer un appel à projets visant la programmation de 3 à 4 spectacles d'artistes locaux, ainsi que de projets culturels (spectacles, expositions, conférences...) par des acteurs associatifs en lien avec le territoire, dans les équipements culturels intercommunaux.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 58 voix pour, 1 contre (Mme VOELTZEL) et 9 abstentions (MM. BAREILLE, UTHURRY, GAILLAT, BAYENS, SOUMET, Mmes GASTON, BARBET, GIRAUDON, JAUBERT-BATAILLE)

- **VALIDE** la construction d'une programmation intercommunale de manifestations culturelles,
- **VALIDE** la création au printemps 2018 d'un festival de l'humour, et les conditions de sa mise en œuvre (inscription budgétaire 2018),
- **VALIDE** le principe du lancement d'un appel à projets « créativité locale »,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire au bon déroulement de l'opération, dès 2017,
- **APPROUVE** le présent rapport.



Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 12 juillet 2017

Suivent les signatures

Affiché le 25/07/17



Le Président

Daniel LACRAMPE